

**MAIRIE DE MARTEL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Procès-verbal de la séance du samedi 27 novembre 2021**

L'an deux mil vingt-et-un et le vingt-sept novembre à onze heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la Commune de MARTEL s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sur convocation en date du 22 novembre 2021 adressée par le maire Raphaël DAUBET et sous la Présidence de Monsieur Raphaël DAUBET, Maire.

**PRESENTS** : Raphaël DAUBET – maire, Michèle FOURNIER-BOURGEADE - 1<sup>ère</sup> adjointe, Yannick OUBREYRIE – 2<sup>nd</sup> adjoint, Sylvie COUMES – 5<sup>ème</sup> adjoint, Colette VERGER, Jacques MORDRET, Sandrine BERGOUGNOUX, Christophe GUINOT, Olivier GIL, Jérôme ARESTIER, Marianne MONIER, Christian FAGES, Madeleine CAYRE

**ABSENTS** : Jean-Pascal TESSEYRE

**EXCUSES** : Christine HENON **donne pouvoir** à Sandrine BERGOUGNOUX  
Michel LEVET **donne pouvoir** à Yannick OUBREYRIE  
Pierre VERDIER **donne pouvoir** à Colette VERGER  
Marie-France **SOURZAT donne pouvoir** à Michèle FOURNIER-BOURGEADE  
Frédéric VERGNES **donne pouvoir** à Marianne MONIER

Monsieur le maire ouvre la séance à 11h30 et constate que le quorum est atteint.

### **1. DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Madame Sandrine BERGOUGNOUX** est désignée à l'unanimité des présents et représentés.

### **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Les procès-verbaux des séances du 15 septembre et du 21 octobre 2021 sont adoptés **à l'unanimité des présents et représentés**

### **3. ANIMATIONS « UN NOEL A MARTEL »**

Monsieur le maire rappelle le sens de ce conseil. Il a souhaité convoquer le conseil municipal pour faire connaître l'initiative de créer l'évènement « Un Noël à Martel ».

Monsieur le maire donne la parole à Sandrine BERGOUGNOUX, conseillère déléguée, en charge de l'organisation de la manifestation.

Madame Sandrine BERGOUGNOUX détaille les festivités pendant les fêtes de fin d'année. La saison s'ouvrira avec le téléthon et la patinoire et se clôturera avec le spectacle de trial et les vœux du maire.

Tous les week-ends, du vendredi 03 décembre jusqu'au samedi 08 janvier, seront animés à l'exception du week-end de Noël et du week-end du Nouvel An avec la collaboration de la compagnie des effilochés, de Cirque en selle, Les aiglons Martelais, la compagnie Vicenti de Saint-Céré, de Christmas Mademoiselle et de l'association des commerçants.

Monsieur Olivier GIL rajoute que pour le samedi 18 décembre quatre associations sportives (Valroc Foot, Tennis club Martelais, Cirque en selle et Judo) offrent un goûter à partir de 17h30 à la Raymondie.

Madame Sandrine BERGOUIGNOUX souhaite remercier vivement le service technique pour son investissement fort dans l'organisation de l'évènement.

Monsieur le maire souhaite également remercier le travail de Sacré Lotois dans la confection des affiches liées à toutes les manifestations.

Monsieur Yannick OUBREYRIE précise qu'une affiche complémentaire sera diffusée avec un focus sur toutes les associations qui animent Martel pendant les fêtes (CMJ, associations sportives, Club ensemble, Restos du cœur, Ciné Lot, AFM Téléthon Martel, les Aiglons Martelais).

Monsieur le maire invite l'assemblée à voter sur le principe de cette organisation.

**Adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

#### **4. DON – ASSOCIATION FESTIMARTEL**

Monsieur le maire a souhaité la présence des co-présidents de l'association Festi Martel : Magali DELPY et Andrew GRASBY.

Il les remercie de leur présence.

Monsieur le maire donne la parole à Yannick OUBREYRIE.

Dans la démarche d'animer Martel en hiver, la commune de Martel a sollicité un accompagnement financier à hauteur de 10000€ de Festi Martel, déjà acteur important dans l'animation de l'été, pour installer une patinoire.

L'association a répondu, très vite, favorablement à cette demande.

Les élus souhaitent remercier grandement l'association pour cet acte fort.

Monsieur le maire insiste sur le fait que s'il n'y avait pas eu l'aide financière précieuse de l'association, la commune aurait pu renoncer à proposer la patinoire car c'est un projet très coûteux.

Monsieur Andrew GRASBY s'interroge sur le devenir du don au regard de la situation sanitaire fragile.

Monsieur le maire le rassure en lui précisant que le don leur sera remboursé si annulation.

Madame Magali DELPY profite de l'occasion pour remercier la mairie de mettre des agents municipaux à disposition des agents lors du festival des bandas.

Monsieur le maire invite l'assemblée à accepter le don de 10000€ de l'association Festi Martel.

**Adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

#### **5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Travaux rue du barri de brive** : Monsieur Christian FAGES alerte le maire sur la sécurité du chantier sur ce secteur. Monsieur le maire précise qu'il a noté aussi des particularités sur ce chantier et qu'un rappel à l'ordre sera fait.

**Trottoir Sans Lys** : Monsieur Christian FAGES pointe à nouveau la dangerosité du cheminement devant le Sans Lys. Monsieur le maire lui répond que la commune s'est déjà saisi de ce dossier. Une réflexion est en cours pour un aménagement plus sécuritaire sur ce secteur mais qu'il sera englobé dans un programme plus complet. Cette démarche permettra de bénéficier de subventions.

**Puits rue du 11 novembre** : Monsieur Christian FAGES informe le conseil que les riverains de ce secteur souhaitent réparer la pompe de l'ancienne citerne afin de réhabiliter le puits. Il demande à Monsieur le maire si la mairie pourrait accompagner cette initiative. Monsieur le maire confirme que c'est un beau projet et qu'effectivement la commune accompagnera cette démarche.

**Atelier Lefevre** : Monsieur Christian FAGES souhaite avoir plus de précisions sur l'achat éventuel de l'atelier de Monsieur Lefevre. Monsieur le maire confirme que cet immeuble est bien fléché pour une acquisition par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier). L'ambition de la commune est de proposer un commerce à l'année. Monsieur le maire conclut en précisant que les démarches administratives sont en cours.

**Maison Certain** : Madame Madeleine CAYRE demande des précisions sur l'opportunité de l'achat de la maison Certain pour Cauvaldor (Office de tourisme par exemple ou logements saisonniers). Monsieur le maire répond qu'il a déjà fléché ce bâtiment également qui possède une valeur patrimoniale forte. La difficulté est que l'EPF peut agir sur ce type d'immeubles mais pas sur des travaux d'aménagement lourds. C'est pour cela qu'à travers l'étude AID

sur l'appareil commercial, la commune pourra rentrer dans les critères de la foncière commerciale de la Région, qui pourra elle, porter des projets nécessitant des travaux lourds d'aménagement.

**Parc Monti** : Madame Madeleine Cayre s'inquiète de la sécurité du module de skate au parking Monti. Monsieur le maire répond que le projet d'aménagement final du parc Monti est au stade de finalisation et que les travaux du city stade et du skate park devront commencer début janvier pour pallier très vite à ce défaut.

**Implantation galerie et/ou artiste** : Madame Madeleine CAYRE souhaite faire passer un message à l'assemblée sur l'installation de nouvelles galeries ou de nouveaux artistes. Ils peuvent se faire connaître auprès des services de cauvaldor. Cela leur permettrait d'être répertorié.

**Aînés** : Madame Michèle FOURNIER-BOURGEADE informe le conseil que le dispositif « colis aux aînés » est reconduit cette année. Les colis seront attribués aux plus de 80 ans. La distribution se fera dans la semaine de Noël voire celle du Nouvel An.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10